



probleme de fosse septique

Par **vincentT**, le **27/10/2009** à **20:51**

Bonjour, j ai récemment acheté une maison , avant la vente on nous a dit que l assainissement se faisait par fosse septique . sur l acte notarié est stipulé assainissement par fosse septique mais probleme pres avoir debroussaillé la cour pour accéder a la fosse pour voir si il fallait la faire vidé je me suis aperçu qu il ny avait pas d assainissement . j ai été voir le notaire avec qui la transaction a été éfectuée il n a pu répondre a une question que faire ?
Si quelqun a une reponse merci de m en faire part
nb: j ai pensé a aller voir un avocat.

Par **Isabelle FORICHON**, le **28/10/2009** à **12:44**

Bonjour,

Dans cette maison, y a t'il des sanitaires? lorsque vous utilisez l'eau de l'évier, elle part bien dans des tuyaux?? avant vous qu'elqu'un y habitait?
Il se peut très bien que la fosse ne se trouve pas dans la cour mais sous la maison...ça c'est déjà vu.
Ne pouvez-vous pas interroger l'ancien propriétaire? les voisins? la mairie?

Par **vincentT**, le **28/10/2009** à **21:44**

Merçi d avoir répondu , en fait les eaux usées s évacue dans un ancien puit . en passant par aucun bac de décantation.